



BCO FORMATION : Techniques Professionnelles d'Intervention

Convention

La présente convention règle les rapports avec les parties suivantes :

Madame BIANCO Floriane (*auto-entrepreneur « BCO FORMATION »*), Moniteur aux Bâtons et techniques Professionnelles Intervention – Diplôme 2023/05

560 route de la Varéze 38122 Cour et Buis

ET

La commune de CORBAS, collectivité territoriale employeur, représentée par Monsieur le Maire VIOLLET Alain.

Place Charles Jocteur 69960 CORBAS

Prestation, durée, lieu des séances :

Madame BIANCO Floriane, s'engage à assurer la formation d'entraînement des policiers municipaux en activité, titulaires d'un port d'arme pour la catégorie D2a, à l'emploi et à l'usage des bâtons de défense. Cette formation d'entraînement a pour objectif de conforter les compétences des agents sur les aspects suivants : savoir porter, tenir et utiliser les bâtons de défense , savoir mettre en œuvre une organisation défensive dans différentes situations d'agression , adopter des réponses technico-tactiques adaptées. La formation d'entraînement contiendra aussi, sur les gestes techniques professionnels en intervention (GTPI) adaptés aux besoins du service.

Périodicité des formations d'entraînement :

Pour la durée d'un an renouvelable : 3 sessions d'une durée de 3 heures chacune.

Compte tenu des impératifs de fonctionnement de la Police Municipale, si des changements de planning intervenaient du fait de la commune de CORBAS, la responsable de service de la Police Municipale s'engage à prévenir Mme BIANCO Floriane, dans les plus brefs délais.

- Lieu des séances d'entraînement : Gymnase des Roses - CORBAS
- Mise à disposition de la salle et du vestiaire seront fournis par : La commune de CORBAS.

- Mise à dispositions du matériel d'entraînement suivant sera fourni par Mme BIANCO Floriane.
Bâtons d'entraînement, bouclier de frappe, casques de protection, répliques d'armes type blues guns en caoutchouc ainsi que couteaux et menottes d'entraînement

Tenue des agents :

En tenue service courant, rangers et basket, ceinturons et bâtons de défense réels de dotation administratifs, protège-dents. (*Coquilles conseillés*).

Les stagiaires demeurent sous la responsabilité de leur employeur pendant le temps de la séance d'entraînement bénéficient de l'assurance de la collectivité pour les dommages qu'ils pourraient créer.

Intervenant :

L'encadrement des formations d'entraînement au maniement des bâtons de défense est encadré par :

Madame BIANCO Floriane

Cet intervenant est titulaire du diplôme n°2023/05 de Moniteur de Police Municipales aux Bâtons et Techniques Professionnelles d'Intervention (*MBTPI*), représentant « BCO FORMATION » SIRET N°98196407500015.

Attestation de formation :

Le formateur délivrera une attestation individuelle de suivi de formation d'entraînement nominative à l'agent.

Tarifs des interventions et mobilités de règlement :

Le formateur intervient en tant qu'auto-entrepreneur libéral.

Tarif de la prestation :

80,00€ HT / 3 Heures par agent.

Le paiement s'effectuera via le portail CHORUS PRO, dans un délai de 30 jours, à réception de la facture, accompagnée d'un RIB.

Divers :

Les agents de la Police Municipale de CORBAS participeront aux sessions de formations sous la responsabilité de leur employeur.

Litiges éventuels :

En cas de différend entre les parties de la présente convention, une procédure à l'amiable sera recherchée.

Fait à Cour et Buis, le 31 MAI 2024

Le prestataire

Le Maire, ou son représentant

